

Prolongation de saison 2019 8 avril au 16 mai Aréna de Sainte-Foy et Les Saules Patinage Plus

Les cours lors de la prolongation sont donnés par un entraineur professionnel.

Les patineurs sont en groupe de 4 à 6 patineurs/entraineur.

Il s'agit d'un cours de perfectionnement.

Déroulement de chacune des séances:

- 10 minutes de patinage avant et arrière (encadrées par nos entraineurs) en utilisant toute la surface de la glace
- 2 ateliers de 20 minutes en groupe de 4 à 6 patineurs/entraineur

Pour être admissible, votre enfant doit:

- être inscrit à la session d'hiver du CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge
- Avoir réussi l'étape 2 (ou être en voie de réussir) <u>Vérifier avec la responsable de votre groupe</u>
- les patins artistiques sont obligatoires (aucun patin de style hockey)

9 cours selon l'horaire suivant :

Aréna de Ste-Foy (8 avril au 19 avril) Sauf le 13 avril aréna de Neufchâtel (Michel-Labadie)

Mercredi 10 et 17 avril : 17h à 17h50 (aréna de Ste-Foy)

Samedi 13 avril : 8h à 8h50 (aréna de Neufchâtel, Michel-Labadie)

Aréna Gaétan Duchesne Les Saules (22 avril au 12 mai)

Mercredi 24 avril, 1er et 8 mai : 17h15 à 18h05

Samedi 27 avril, 4 et 11 mai : 8h à 8h50

Coût:

Jusqu'au 20 mars : 100\$ (incluant les coûts de l'entraineur professionnel)

À partir du 21 mars : 130\$

Inscriptions minimum

12 inscriptions

Inscription maximum:

25 patineurs

Priorité d'inscription:

1er au 20 mars : Réservé uniquement pour les membres du CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge

Après le 21 mars : Pour tous

Inscription:

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site du CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge : http://cpasfscr.com (aller dans l'onglet inscription, Prolongation de saison-printemps 2019) Choisir l'activité Patinage plus.

2 modes de paiement :

- En ligne par carte de crédit
- En argent comptant, vous devez le déposer dans le casier #26 à l'aréna de Sainte-Foy

Aucun chèque accepté

ATTENTION : Vous recevrez confirmation de votre inscription lorsque nous aurons reçu le paiement. La priorité est accordée uniquement sur réception du paiement.